Stationnement

Le centre-ville de Pessac dispose de plus de 1 500 places de stationnement, qu'elles soient payantes ou gratuites, en surface ou en parking souterrain.

Règles de stationnement

Le stationnement en surface

- Le stationnement en surface est payant le lundi de 14h à 19h, du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 19h, et le samedi de 9h à 12h.
- La première heure est gratuite (vous devez prendre un ticket à l'horodateur), 2€ pour 1h30 et 3€ pour 2h.
- Gratuit : lundi matin, samedi après-midi, dimanche, jours fériés et du 14 juillet au 31 août.
- Pour les personnes à mobilité réduite, le stationnement est gratuit.

Zone bleue

Du lundi au samedi matin, pose obligatoire du disque bleu visible pour une durée maximale de 2h.

Parking souterrain MetPark

- Parking sécurisé et sous vidéo-surveillance.
- Ouvert 7 jours sur 7 et 24h sur 24.
- 343 places, 6 places PMR, 50 emplacements pour véhicules électriques, 40 places vélo, 6 places 2 roues à moteur.

La Ville vous offre votre stationnement dans ce parking souterrain pour une durée inférieure à 2h. Il facilite l'accès au centre pour réaliser vos courses et vos démarches. Au-delà de 2h, la grille tarifaire est appliquée dès la 1re minute de stationnement. De nombreux abonnements s'adaptent à votre situation, particuliers, commerçants, stationnement au week-end ou le soir uniquement, véhicules écologiques, deux roues...
Retrouvez les tarifs et infos utiles sur le parking souterrain sur le site internet de Metpark

Tarifs des contraventions

- Défaut de paiement ou délais de stationnement dépassé : 17€(sous paiement 5 jours à l'horodateur,

au-delà, 25€)

- Stationnement très gênant (arrêt de bus, trottoir) : 135€
- Stationnement gênant : 35€
- Stationnement sur une place réservée aux personnes en situation de handicap sans carte spécifique : 135€
- Délai de stationnement dépassé en arrêt minute : 17€

Plan de stationnement à Pessac-centre





Applications de stationnement

Easypark

Mode d'emploi

1. Entrez votre numéro de mobile.
2. Acceptez les conditions générales d'utilisation.
3. Entrez votre plaque d'immatriculation.
4. Ajoutez un mode de paiement.
5. Choisissez le type de carte puis entrez les données.
6. Activez votre localisation.

Flowbird

Mode d'emploi

1. Connectez-vous sur votre compte Apple, gmail ou Facebook ou cliquez sur "créer un compte".
2. Saisissez votre email, téléphone et choisissez un mot de passe.
3. Acceptez les conditions générales.
4. Ajoutez un moyen de paiement.
5. Choisissez le type de carte puis entrez les données.
6. Ajoutez le véhicule, cliquez sur "mon compte" puis sur "véhicule" puis sur l'icône du véhicule.
7. Entrez la plaque d'immatriculation et la catégorie.

RENSEIGNEMENTS

Police municipale

05 57 02 20 20
Courriel

Ville de PESSAC

HÔTEL DE VILLE DE PESSAC
Place de la Ve République
33604 Pessac Cedex

courrier@mairie-pessac.fr

05 57 93 63 63

Lundi : 13h30-19h
Mardi au vendredi : 8h30-17h
Samedi : 9h-12h (de 9h à 11h : uniquement les dépôts de dossier carte d'identité ou passeport, sur rendez-vous. / De 11h à 12h : uniquement les remises de passeports et cartes d'identité)

SUIVEZ-NOUS